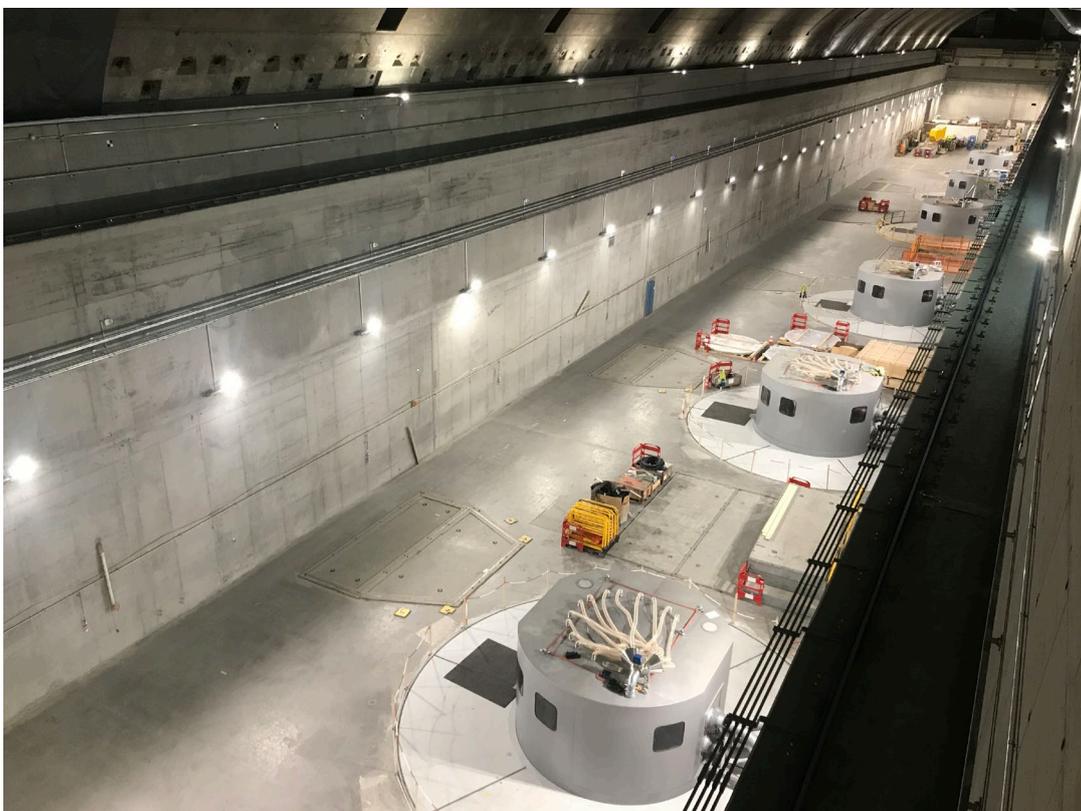




12^e rapport de gestion
Nant de Drance SA
2020



Caverne des machines – décembre 2020

Contexte économique – Marché de l'électricité

En 2020, la question environnementale a continué d'être d'une importance fondamentale dans le débat politique mais aussi dans le domaine énergétique. Les énergies renouvelables sont au cœur de la transition vers un système énergétique durable et décarboné. Mondialement, la quantité d'électricité générée par des sources renouvelables a crû d'environ 7 % en 2020 selon l'Agence internationale de l'énergie, à comparer à la demande mondiale d'énergie qui a baissé de 5 %. La part de marché des énergies renouvelables a donc considérablement augmenté. En Europe, au premier semestre 2020, la production d'électricité d'origine renouvelable est supérieure à celle issue de combustibles fossiles. Sur l'ensemble des 27 pays de l'Union européenne, les énergies renouvelables ont généré 40 % de l'électricité au premier semestre, et les combustibles fossiles seulement 34 %, sous l'effet combiné de la montée du solaire et de l'éolien et du recul de la demande. Les émissions de CO₂ du secteur de l'électricité ont de ce fait reculé de 23 %. Éolien et solaire ont ainsi généré 21 % de l'électricité européenne, un niveau inédit ; les centrales hydroélectriques en ont fourni 13 %, soit 12 % de plus par rapport à la même période l'an dernier. L'éolien et le solaire, technologies intermittentes par nature, représentent la majorité des nouvelles installations, ce qui continue de transformer le portefeuille de production électrique. Le reste du portefeuille de production européen arrive aussi dans une phase de grands changements, avec l'arrêt programmé de centrales au charbon (Allemagne) et nucléaires (notamment en Suisse, en Allemagne et en France). Par ailleurs, la pandémie a provoqué une baisse de la consommation électrique dans l'Union européenne.

En Suisse, les prix de toutes les commodités ont fortement baissé à la fin du 1^{er} trimestre 2020 en raison d'un hiver doux et de la crise de la COVID-19. Les prix sont restés très bas jusqu'à l'été. La fin de l'année a vu des périodes plus volatiles avec des hausses de prix liées à une météo fraîche en septembre et fin novembre/début décembre. En Suisse, le prix moyen de l'électricité Epex Spot Base a atteint 34 EUR/MWh en 2020 (baisse de 17% par rapport à 2019).

Après la mise en consultation de la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) en 2019, le Conseil fédéral a réaffirmé en avril 2020 son intention d'ouvrir le marché de l'électricité à tous les clients en maintenant un approvisionnement de base majoritairement renouvelable et indigène. Il souhaite également prolonger les subventions pour les énergies renouvelables et les rendre plus compétitives, afin de renforcer la sécurité de planification, créer de meilleures incitations à l'investissement et garantir la sécurité d'approvisionnement de notre pays. Le Conseil fédéral a aussi mené une consultation sur la Loi révisée sur l'énergie (LEnE). L'accent est mis sur l'extension des énergies renouvelables avec la fixation d'objectifs concrets à atteindre d'ici 2035.

Toutes ces transformations sont favorables à la force hydraulique et plus particulièrement aux installations de pompage-turbinage telles que Nant de Drance. L'analyse des marchés de gros européens de l'électricité montre une volatilité croissante des prix de l'électricité en raison de l'injection accrue d'énergie fluctuante issue des éoliennes et des installations photovoltaïques. Le besoin permanent de flexibilité augmente la valeur des centrales flexibles, notamment de pompage-turbinage.

Environnement politique

L'installation de pompage-turbinage de Nant de Drance s'inscrit parfaitement dans la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Avec sa capacité à produire de l'énergie de pointe et son potentiel d'accumulation, la centrale est un complément indispensable aux nouvelles énergies renouvelables. Conformément à cette stratégie, ces dernières doivent être fortement développées en Suisse. Le même principe prévaut en Europe. Malheureusement, dans la nouvelle loi sur l'énergie, les centrales de pompage-turbinage en Suisse sont exclues du soutien financier conféré par les contributions d'investissements.

Pour Nant de Drance, il est important que la Suisse conclue un accord sur l'électricité avec l'Union européenne. Un accès non discriminatoire aux marchés européens de l'électricité est indispensable pour pouvoir commercialiser, au niveau international, cette production de courant flexible générée par

la centrale. Ceci est également valable pour l'ensemble de la production électrique suisse. Depuis des décennies, les électriciens suisses jouent un rôle déterminant en tant que plaque tournante de l'électricité en Europe. Notre pays est très bien positionné pour couvrir les besoins en énergie de pointe, par exemple en Allemagne ou en France. Dans ce contexte, un accord sur l'électricité avec l'Union européenne est impératif afin d'exploiter pleinement la flexibilité de la force hydraulique suisse.

Stratégie Nant de Drance

Nant de Drance a plus que jamais sa raison d'être. Avec une puissance totale de 900 MW, les six groupes produiront ou consommeront de grandes quantités d'électricité en très peu de temps et en fonction des besoins. L'aménagement sera très flexible et pourra passer du mode pompage au mode turbinage en quelques minutes. Il pourra également avoir recours à des puissances de pompage et turbinage variables, ce qui accroîtra encore sa flexibilité. La capacité à produire cette précieuse énergie de pointe devient de plus en plus importante sur le réseau européen. En effet, les besoins en énergie de pointe et de réglage ne cessent d'augmenter en raison de l'injection croissante de courant issu d'une production fluctuante. Les nouvelles énergies renouvelables fortement subventionnées, telles que les éoliennes et les installations photovoltaïques, sont les premières responsables de cette production volatile.

D'un point de vue physique, Nant de Drance est indispensable pour garantir la stabilité du réseau électrique, car le pompage-turbinage est aujourd'hui, et le restera à terme, la solution la plus efficace pour stocker de grandes quantités d'électricité en très peu de temps, et les réinjecter dans le réseau au moment opportun. Le rendement énergétique de plus de 80 % est particulièrement élevé. L'équilibrage entre la production d'électricité et la consommation d'électricité nécessite toujours plus d'énergie de réglage et Nant de Drance apporte une réponse déterminante à ce besoin croissant. Grâce à son mode pompage-turbinage alternatif, l'installation est prédestinée pour mettre à disposition de l'énergie de réglage en fonction des besoins. Elle contribuera à la stabilité du réseau électrique au niveau européen et à la sécurité d'approvisionnement en Suisse. Les centrales de pompage-turbinage constituent donc une sorte d'assurance pour la sécurité d'approvisionnement.

Cette réalité physique doit être distinguée de la réalité économique. Nant de Drance est portée par une vision à long terme, car la durée de la concession est de 80 ans. En 2020, les écarts (spread « peak – off peak ») entre les prix des heures de pointe et ceux des heures creuses sont restés faibles. La flexibilité des centrales de pompage-turbinage ne fait actuellement pas l'objet d'une valorisation suffisante avec les produits existants sur le marché.

Assemblée générale

Conformément à l'ordonnance COVID-19 en vigueur du Conseil fédéral, l'Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020 ne s'est pas tenue physiquement. La société a approuvé le rapport de gestion et les comptes de l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Suite à la démission de M. Paul Michellod (FMV), M. Stéphane Maret (FMV) a été nommé au Conseil d'administration pour la durée résiduelle du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale 2021.

Conseil d'administration

En 2020, le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises, la plupart du temps en visioconférence en raison de la pandémie. Il a, entre autres, traité les sujets suivants :

- Approbation des comptes de l'exercice 2019
- Révision et approbation des coûts et du planning prévisionnel du projet
- Élaboration et approbation du budget 2021
- Pris acte du rapport des risques et approbation des mesures de mitigation proposées
- Approche conceptuelle en matière de début de concession, redevance hydraulique, fiscalité et taxe de pompage
- Analyse des mesures techniques, commerciales et juridiques dans le cadre des problèmes de qualité avec des fournisseurs principaux

- Mise en place d'un automatisme de réduction de puissance en cas de congestion du réseau
- Accord avec un fournisseur majeur et suspension de la procédure d'arbitrage en cours

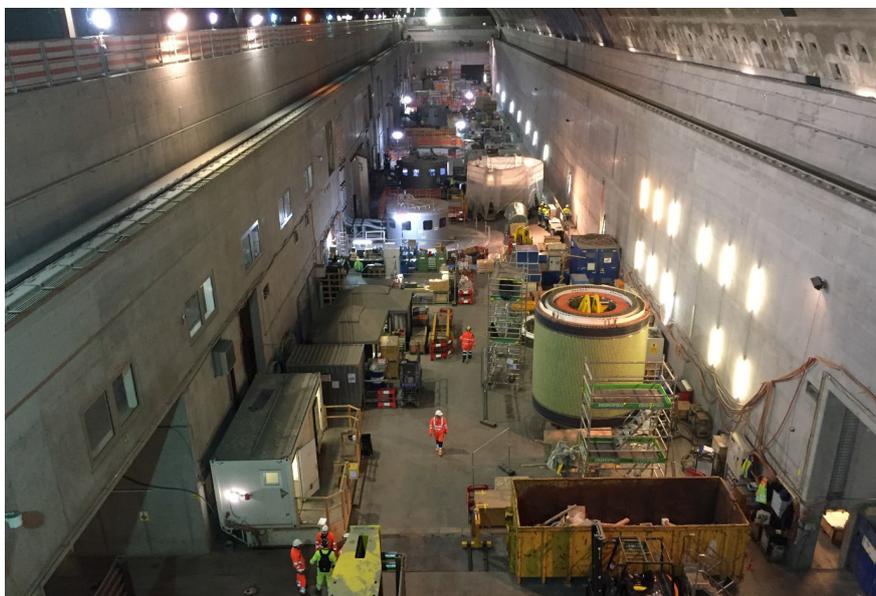
L'évaluation des risques effectuée par la Direction générale à l'attention du Conseil d'administration est réalisée chaque année au travers du Rapport sur les risques. Celui-ci s'appuie sur les prescriptions d'identification, d'analyse et de priorisation systématiques des risques. La cartographie des risques avec l'évaluation des occurrences et des dommages potentiels constitue la base de ce rapport sur les risques. Le 20 août 2020, le Conseil d'administration a pris connaissance du rapport annuel sur la gestion des risques et a approuvé les mesures proposées en vue de réduire les risques.

Gestion de la société

Plusieurs collaborateurs ayant terminé leurs tâches et quitté la société, l'organisation du projet a été mise à jour. Concernant les activités de mise en service, une équipe commune entre le fournisseur principal, Hydro Exploitation SA et Nant de Drance SA a été mise en place. Elle a déjà démontré son efficacité, surtout dans le domaine de la planification des essais. La structure comporte aussi un groupe d'experts techniques, entité cruciale pour la résolution de points techniques inhérents à la mise en service.

La transition du projet à l'exploitation est préparée au sein de plusieurs groupes de travail – « Asset management », « Gestion énergétique », « Gestion de production » et « Règlement d'exploitation » – sous la supervision du groupe de travail « business management », dans lequel tous les partenaires sont représentés. Tous les documents nécessaires pour l'exploitation y sont établis : contrats de mandat, contrats avec Swissgrid, règlements (notamment d'exploitation CFF-ESA-NDD), notes d'organisation, plan de gestion des actifs, plans de maintenance, directives d'exploitation, instructions de service, etc.

Un groupe de travail « Concession et fiscalité » a également été mis en place pour définir en collaboration avec les autorités cantonales et communales la date du début de la concession, les redevances hydrauliques, la taxe de pompage et la fiscalité (impôts sur le capital, sur le bénéfice et foncier).



Caverne des machines – janvier 2020

Rapport d'activité

L'exercice 2020 a été consacré à la fin des travaux de montage des machines et du second œuvre, ainsi qu'à la poursuite de la mise en service de l'installation.

Barrage du Vieux Emosson

La mise en service du barrage du Vieux Emosson se poursuit sous l'œil attentif des experts et de l'OFEN. La vidange de la retenue a débuté en 2020 et s'achèvera en été 2021. Les mesures et contrôles hebdomadaires, ainsi que les expertises réalisées aux niveaux de retenue prédéfinis, démontrent que le comportement de l'ouvrage est tout à fait normal et conforme aux attentes.

Génie civil

Les derniers bétonnages des machines n°3 et n°6 ont été réalisés. Divers terrains ont été remis en état, notamment ceux qui étaient occupés par les installations de chantier et le village des ouvriers au Châtelard. Le pont provisoire sur le barrage d'Emosson a été démonté et le couronnement du barrage a été assaini et réceptionné par Electricité d'Emosson SA. Seuls le poste de contrôle « Leitstelle » et les bureaux provisoires de la direction des travaux au Châtelard et de la direction du projet à Martigny sont encore en place.

Installations électromécaniques

En 2020, les montages des pompes-turbines, des moteurs-alternateurs et de tous les systèmes auxiliaires ont été achevés pour l'ensemble des six groupes.



Levage et mise en place d'un rotor

Installations électrotechniques

Pendant l'exercice sous revue, le début de la mise en service a été prioritaire pour les installations électrotechniques. Environ 700 kilomètres de câbles ont été testés. Ils servent à assurer l'approvisionnement en électricité de moyenne et basse tension, à la mise à la terre, aux systèmes de commande, ainsi qu'aux équipements de mesure et de signalisation. De nombreux tests ont permis de s'assurer que les installations électriques remplissaient leur rôle pour l'alimentation et la sécurité de l'aménagement.

Raccordement au réseau

Les travaux de construction de la ligne souterraine entre La Bâtiaz et Le Verney dans la vallée du Rhône à Martigny, sous la responsabilité de Swissgrid, ont commencé au moyen d'un « micro-tunnelier ».

A la suite de la décision du Tribunal fédéral du 1^{er} septembre 2017, Swissgrid a commencé les travaux de construction de la ligne aérienne de 380 kV entre Chamoson et Chippis. Cette ligne à très haute

tension, renforçant l'interconnexion du Valais au réseau suisse, est indispensable au transport de l'énergie produite par les ouvrages hydroélectriques valaisans vers les centres de consommation. Elle permet d'éliminer l'un des plus gros goulets d'étranglement du réseau de transport suisse.

A la fin de l'année sous revue, la totalité des recours étaient rejetés et l'accès à tous les sites de construction des pylônes était donc possible.

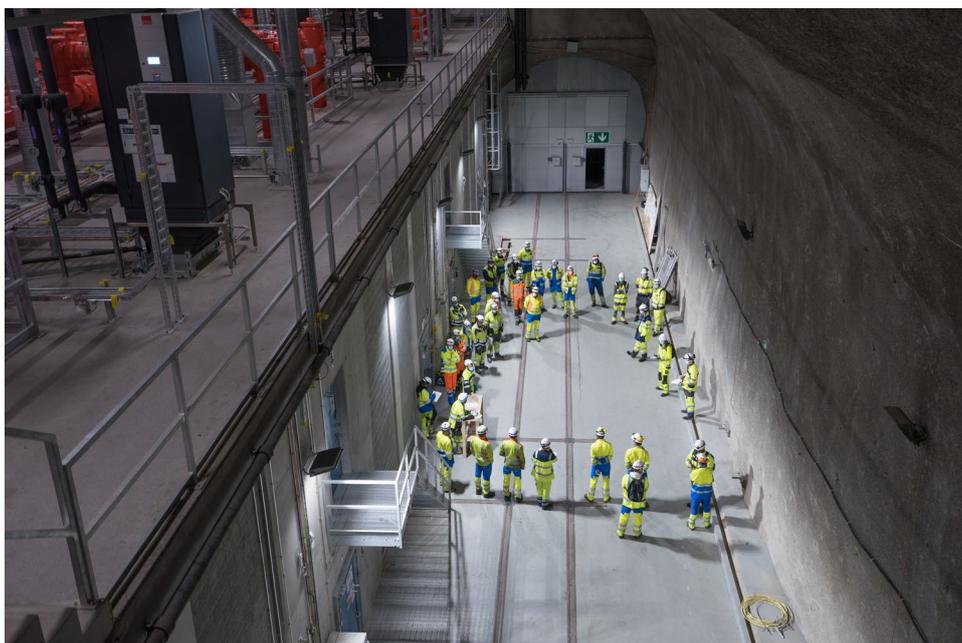
Aménagements intérieurs

Les aménagements intérieurs se sont poursuivis en 2020. Un accent particulier a été mis sur l'avancement des systèmes de ventilation et de climatisation, afin de ne pas interférer avec la mise en service des machines. Les autres systèmes de technique du bâtiment seront mis en service progressivement.

Mise en service

Les opérations de mise en service ont été perturbées par divers soucis de qualité chez le fournisseur principal des machines, ce qui a engendré des retards. Durant l'été 2020, la première machine a été synchronisée au réseau THT pour la première fois. Cette étape cruciale a été suivie d'une série d'essais complexes qui ont démontré toutes les capacités de cette installation. Les problèmes techniques constatés lors de cette opération sont dans la norme et ne nécessitent, pour l'instant, aucun changement dans le processus de mise en service de l'installation ou le design des machines.

Les équipes de mise en service sont au complet, aussi bien pour Nant de Drance que pour ses fournisseurs principaux. Grâce à la nouvelle organisation commune de mise en service, il a été possible de travailler sur plusieurs machines en parallèle, ce qui est bénéfique pour le planning du projet, mais demande une parfaite coordination de ces opérations complexes.



Réunion journalière de coordination de la mise en service

Santé et sécurité au travail

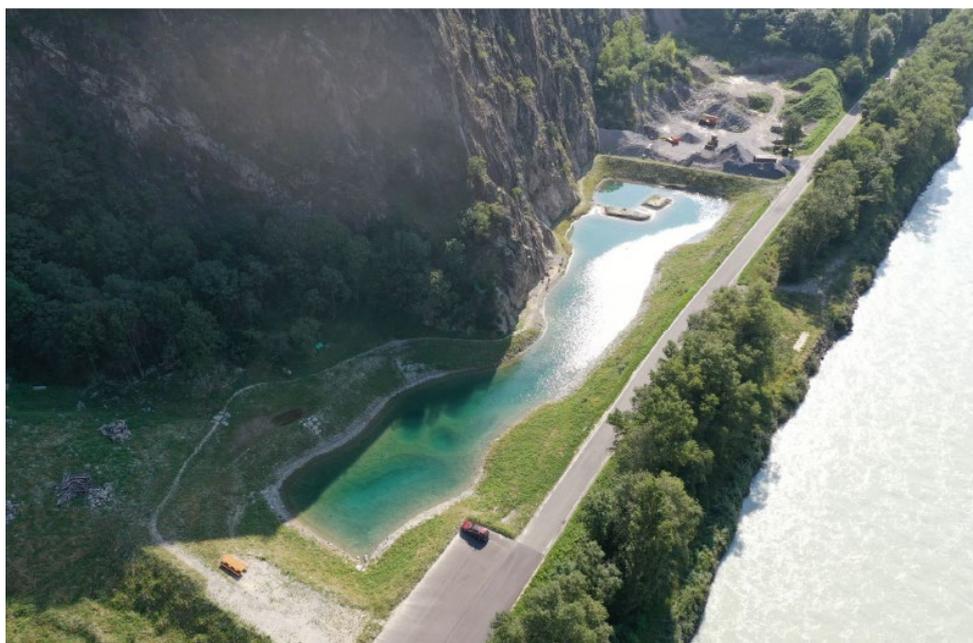
Grâce à des directives internes conformes aux ordonnances fédérales et cantonales, une propagation de la pandémie de COVID-19 a pu être évitée. Ainsi, l'avancement des travaux n'a pas été perturbé de façon significative.

Comme pour les années précédentes, Nant de Drance a également mis un accent fort sur la sécurité en 2020. Le maître d'ouvrage s'est concentré en particulier sur le respect des consignes sur l'ensemble du chantier. D'expérience, les entrepreneurs et les fournisseurs ont tendance, à la fin d'une phase de construction, à interpréter les consignes de manière moins rigoureuses. La collaboration en matière de

sécurité entre le maître d'ouvrage, les entreprises de construction et les nombreux fournisseurs a été excellente. En 2020, comme pour les années précédentes, aucun accident grave ne s'est produit. Au moment où les activités de mise en service sont intenses, la direction de Nant de Drance a insisté, dans ses communications, sur les nouveaux risques liés à ces activités.

Environnement / Mesures de compensation

A la fin de l'exercice sous revue, Nant de Drance a terminé 6 mesures de compensation sur les 15 qui sont à réaliser. Parmi les nouvelles réalisations, on peut citer celle située sur la commune de Dorénaz où, en coordination avec cette dernière, une ancienne carrière a été revitalisée et un biotope a été construit. Ainsi que celle sur la Commune de Martigny, le long du canal de Bienvenue, où des biotopes à batraciens ont été créés. La suite du projet de revitalisation du Fond du Mont à Vernayaz a obtenu son permis de construire et les dossiers de demande de permis de construire de plusieurs autres projets sont en cours de finalisation.



Vue aérienne de la mesure de compensation réalisée à Dorénaz

Finances

Au cours de l'exercice 2020, les investissements ont atteint environ 102 millions de CHF, intérêts intercalaires et prestations propres inclus (exercice précédent : 110 millions de CHF).

Sur la période concernée, la valeur du bilan a augmenté de 363 millions de CHF pour s'établir à 2'422 millions de CHF, ce qui s'explique surtout par les investissements de projet réalisés et l'opération de refinancement d'un prêt obligataire échéant en 2021. Les liquidités s'élèvent à 270 millions de CHF (exercice précédent : 17.9 millions de CHF) à la date de clôture du bilan. Le niveau élevé des liquidités provient du refinancement d'un prêt obligataire échéant en 2021.

Les coûts non activés, qui figurent au compte de résultat, résultent majoritairement des dépenses informatiques, de personnel (y compris prestations sociales) et de charges d'exploitation diverses.

Au cours de l'exercice écoulé, Nant de Drance a émis, avec succès, deux emprunts obligataires : le premier à hauteur de 250 millions de CHF avec une échéance à 7 ans et le second à hauteur de 230 millions de CHF avec une échéance à 8.5 ans. Le premier est destiné au financement du projet et le second au refinancement d'un emprunt arrivant à échéance début 2021.

Perspectives 2021

La société s'est fixé les objectifs suivants pour 2021 :

Fin du montage du second œuvre :

- Fin du câblage et installation des équipements techniques du bâtiment (ventilation, climatisation, protection incendie, sécurité, etc.)

Fin de la mise en service de l'installation :

- Mise en service complète de toutes les machines y compris les auxiliaires communs
- Test de plusieurs machines en simultané
- Exécution de périodes probatoires des machines
- Réalisation de simulation du fonctionnement en marche commerciale, pilotage des machines à distance
- Fiabilisation des machines et des auxiliaires
- Réalisation des tests de sécurité de l'ensemble de l'installation (par exemple fermeture en eau vive, déclenchement simultané de plusieurs systèmes)
- Début de la période de garantie pour plusieurs machines
- Réalisation des paliers de vidange et des essais de marnage obligatoires pour le barrage et le lac du Vieux Emosson

Préparation de la société pour la future exploitation commerciale :

- Finalisation des mandats pour des prestations externes
- Finalisation des aspects fiscaux avec les autorités cantonales
- Rédaction des documents d'exploitation
- Formation du futur personnel d'exploitation
- Structuration et compilation de la documentation du projet

Remerciements

Le Conseil d'administration adresse ses remerciements à tous les collaborateurs de Nant de Drance, des CFF, d'Alpiq et de Hydro Exploitation, ainsi qu'aux différents prestataires de service, fournisseurs et entreprises qui ont œuvré avec efficacité à la bonne marche de la société, respectivement à l'avancement du projet.



Retenue du Vieux Emosson à lac plein

Nant de Drance SA

Compte de résultat

	Note	1.1.-31.12.2020	1.1.-31.12.2019
		CHF	CHF
<i>Prestations propres activées</i>		1 291 774	2 309 445
<i>Autres produits d'exploitation</i>		1 376	3 329
Total des produits d'exploitation		1 293 150	2 312 774
<i>Charges de personnel</i>	1	-1 216 461	-2 508 915
<i>Redevances, impôts sur le capital et divers</i>	2	-2 375 240	-1 549 229
<i>Charges de direction d'exploitation</i>		-1 086 400	-666 253
<i>Autres charges d'exploitation</i>		-239 137	-365 170
Total des charges d'exploitation		-4 917 238	-5 089 567
Résultat d'exploitation		-3 624 088	-2 776 793
<i>Produits financiers</i>	3	536 929	562 458
<i>Charges financières</i>	4	-333 310	-353 506
Résultat de l'exercice		-3 420 469	-2 567 841
Résultat par action en CHF		-977.28	-733.67

Nant de Drance SA

Bilan

Actifs	Note	31.12.2020	31.12.2019
		CHF	CHF
Actif circulant			
Liquidités	5	270 157 199	17 862 922
Titres		7 845 333	7 845 333
Créances sur livraisons et prestations de service	6	244 439	4 672 964
Autres créances à court terme	7	676 991	1 188 859
Compte de régularisation d'actif		23 826 383	10 139 913
Total de l'actif circulant		302 750 345	41 709 991
Actif immobilisé			
Compte de régularisation d'actif à long terme	8	32 595 566	19 268 833
Immobilisations financières	9	9 152 889	9 152 889
Immobilisations corporelles	10	2 066 287 159	1 977 753 308
Immobilisations incorporelles	11	11 177 950	11 177 950
Total de l'actif immobilisé		2 119 213 564	2 017 352 980
Total des actifs		2 421 963 909	2 059 062 971
Passifs			
	Note	31.12.2020	31.12.2019
		CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes sur livraisons et prestations de service	12	2 684 277	2 630 330
Dettes financières à court terme	13	250 000 000	117 000 000
Autres dettes à court terme	14	17 552	61 909
Compte de régularisation de passif	15	29 930 164	26 468 347
Provisions à court terme	16	-	150 000
Total des capitaux étrangers à court terme		282 631 993	146 310 586
Capitaux étrangers à long terme			
Emprunts obligataires	17	1 650 000 000	1 420 000 000
Total des capitaux étrangers à long terme		1 650 000 000	1 420 000 000
Total des capitaux étrangers		1 932 631 993	1 566 310 586
Fonds propres			
Capital-actions	18	350 000 000	350 000 000
Réserve légale issue du capital	19	167 790 118	167 790 118
Pertes reportées		-25 037 733	-22 469 892
Résultat de l'exercice		-3 420 469	-2 567 841
Total des fonds propres		489 331 916	492 752 385
Total des passifs		2 421 963 909	2 059 062 971

Nant de Drance SA

Tableau de financement

Flux de trésorerie	Note	2020	2019
		CHF	CHF
Perte annuelle		-3 420 469	-2 567 841
Corrections pour:			
+/- diminution / augmentation des créances sur livraisons et prestations de service	6	-10 938	85 775
+/- diminution / augmentation des autres créances	7	511 868	1 010 126
+/- diminution / augmentation du compte de régularisation d'actif		-686 470	-
+/- diminution / augmentation du compte de régularisation d'actif à long terme	8	375 373	99 656
+/- augmentation / diminution des dettes sur livraisons et prestations de service	12	-251 700	221 853
+/- augmentation / diminution des autres dettes à court terme	14	-44 357	-4 052
+/- augmentation / diminution du compte de régularisation de passif	15	2 132 179	689 365
sortie / entrée de trésorerie des activités d'exploitation (cash-flow = d'exploitation)		-1 394 514	-465 118
- investissements immobilisations corporelles	10	-52 545 152	-79 779 478
+ désinvestissement dans une immobilisation corporelle		-	9 152 889
- prestations propres activées		-1 291 774	-2 309 445
- intérêts activés sur dettes financières	4	-31 125 304	-29 378 841
sortie / entrée de trésorerie des activités = d'investissement		-84 962 230	-102 314 875
+ encaissements provenant de l'émission d'emprunts obligataires	17	480 000 000	-
- liquidation des produits de couverture de taux	21	-24 348 979	-
+/- variations des dettes à court terme	13	-117 000 000	117 000 000
= flux de trésorerie des activités de financement		338 651 021	117 000 000
Variation des liquidités		252 294 277	14 220 007
Etat			
Liquidités au 1er janvier		17 862 922	3 642 915
Liquidités au 31 décembre		270 157 199	17 862 922
Variation des liquidités		252 294 277	14 220 007

Nant de Drance SA

Mouvement des fonds propres

CHF	Capital-actions	Réserve légale issue du capital	Perte au bilan	Total des fonds propres
Fonds propres 31.12.2018	350 000 000	167 790 118	-22 469 892	495 320 226
<hr/>				
<i>Résultat annuel</i>			-2 567 841	-2 567 841
Fonds propres 31.12.2019	350 000 000	167 790 118	-25 037 733	492 752 385
<hr/>				
<i>Résultat annuel</i>			-3 420 469	-3 420 469
Fonds propres 31.12.2020	350 000 000	167 790 118	-28 458 202	489 331 916
<hr/>				

Nant de Drance SA

Annexe aux comptes

Principes comptables

Les comptes annuels de Nant de Drance SA, ci-après NDD SA et dont le siège est à Finhaut Valais, ont été établis conformément aux prescriptions du droit de la société anonyme et correspondent aux recommandations de présentation des comptes (Swiss GAAP RPC).

Le rapport annuel de l'exercice 2020 a été établi conformément aux dispositions du droit comptable suisse (partie 32 du code des obligations).

Ils donnent un aperçu de la fortune, des finances et des recettes correspondant à la situation réelle. Conforme à Swiss GAAP RPC, la présente clôture correspond également à la clôture commerciale.

Principes d'évaluation

Actif circulant

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs à vue et des dépôts à terme auprès des banques. Elles sont comptabilisées à la valeur nominale.

Titres

Les actions de Swissgrid sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, aucun cours n'étant disponible. A la date d'établissement du bilan, aucune dépréciation n'était à envisager.

Créances

Les créances sont inscrites aux valeurs nominales, déduction faite des corrections de valeur économiques nécessaires.

Actif immobilisé

Immobilisations corporelles

Les installations en construction figurent au bilan à la valeur d'acquisition/de fabrication. Pendant la phase de construction, aucun amortissement n'est effectué, sauf dans le cas de dépréciation de valeur. Les prestations propres liées à l'activité de projet sont notées à l'actif. Les charges d'intérêts pendant la phase de construction sont comptabilisées à l'actif à la valeur d'acquisition/de fabrication. L'activation des intérêts s'effectue au maximum sur le prix de revient moyen au taux moyen des passifs rémunérables. Le montant comptabilisé à l'actif sur la période n'est pas supérieur aux charges d'intérêt avant l'activation.

Immobilisations incorporelles

Les concessions acquises dans le cadre de l'exploitation des installations détenues en propre sont amorties linéairement à partir de leur mise en vigueur et sur toute la durée de la concession. Pendant la phase de construction, aucun amortissement n'est effectué.

Correction de valeur des actifs

Compte tenu du contrat de partenaires actuel, les actionnaires de la société sont tenus de payer les coûts annuels au prorata de leur participation. Du point de vue de la société, il n'existe pas d'indication que certains actionnaires ne pourraient pas honorer leurs obligations. L'actualité de la valeur des actifs de la société est donc attestée selon Swiss GAAP RPC 20.

Passifs

Engagements

Les engagements incluent les dettes à court et long terme qui sont comptabilisées au montant à rembourser.

Produits et charges

Intérêts activés sur dettes financières

Les intérêts sur dettes financières sont en principe comptabilisés dans les charges de la période qui les concerne. Ils sont en relation directe avec l'acquisition ou la construction des aménagements et sont portés à l'actif. Ces intérêts sont calculés sur le montant effectivement acquitté au cours de la période allant du début de la construction jusqu'à la mise en service de l'installation.

Transactions avec des parties liées

Sont considérées comme des transactions avec des parties liées de la société les relations commerciales avec des actionnaires de la société, des sociétés entièrement consolidées par ces derniers et d'autres personnes considérées comme étant des parties liées selon Swiss GAAP RPC 15. Les sociétés mentionnées dans la note 18 sont considérées comme étant des actionnaires. Alpiq SA est gérée à 100% par Alpiq Holding SA; Alpiq Holding SA et ses entreprises, entièrement consolidées, sont considérées comme étant d'autres parties liées. Il en va de même pour toutes les sociétés sur lesquelles les actionnaires exercent une influence notable.

Opérations hors bilan

Instruments financiers dérivés

Nant de Drance SA est soumise aux risques de change et de taux d'intérêts. Le cas échéant, des transactions dérivées sont conclues pour couvrir ces risques. Celles-ci sont réalisées conformément aux directives actuelles de la politique de couverture. Les bénéfices et les pertes liées aux activités de couverture sont comptabilisés par le biais du compte de résultat, de la même manière que les activités de base.

Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan, pour lesquels les sorties de trésorerie sont jugées peu probables, ne figurent pas au bilan. En revanche, le volume des engagements conditionnels existants à la date de clôture du bilan et des autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont publiés dans l'annexe aux comptes annuels. L'évaluation s'effectue en fonction de la probabilité et du montant des prestations et coûts unilatéraux futurs.

Nant de Drance SA

Annexe aux comptes

Notes relatives au compte de résultat et au bilan

1 charges de personnel

CHF	2020	2019
Salaires, traitement, primes	-956 913	-1 995 882
Prestations sociales	-255 588	-508 605
Autres charges de personnel	-3 960	-4 428
Total	-1 216 461	-2 508 915

L'écart de l'impact économique de personnel en comparaison de l'année précédente est dû au fait qu'à partir du 1er janvier 2020, une partie du personnel de Nant de Drance SA a été transférée à Alpiq SA, qui est chargée de la gestion administrative de l'entreprise. D'autre part, plusieurs personnes ont également quitté l'entreprise et n'ont pas été remplacées.

Prévoyance en faveur du personnel

Le calcul de l'impact économique provenant des institutions de prévoyance repose sur les données fournies concernant la situation financière de l'institution de prévoyance de Nant de Drance SA au 31.12.2020.

Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance	Excédent de couverture (+) Sous-couverture (-)		Contribution économique de NDD SA		Montants définis sur la période		Charges de prévoyance dans charges de personnel	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.19	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Institution de prévoyance avec / sans excédent / sous-couverture					17 553	34 562	-139 420	-284 096

2 Redevances, impôts sur le capital et divers

CHF	2020	2019
Impôts sur le capital	-2 375 169	-1 515 035
Droit de timbre d'émission, impôt foncier, autres taxes	-71	-34 194
Total	-2 375 240	-1 549 229

3 Produits financiers

CHF	2020	2019
Rendement des titres	221 743	231 129
Produits d'intérêts	308 785	327 449
Gains sur taux monnaie étrangère	6 401	3 880
Total	536 929	562 458

4 Charges financières

CHF	2020	2019
Charges d'intérêts	-29 022 566	-28 775 216
Coûts de liquidation des Swaps de taux d'intérêts	-10 646 873	-10 139 913
Coûts d'émission nettes des prêts obligataires	-1 717 000	-
Autres frais financiers	-710 281	-952 097
Pertes sur taux monnaie étrangère	-8 767	-5 034
./. Charges d'intérêts, commissions et coûts d'émission activés	41 772 177	39 518 754
Total	-333 310	-353 506

Dont charge d'intérêts envers les parties prenantes

CHF	2020	2019
Alpiq Holding AG	-36 528	-24 444
FMV SA	-6 146	-1 250
IWB Industrielle Werke Basel	-24 583	-7 153
Total	-67 257	-32 847

5 Liquidités

CHF	31.12.2020	31.12.2019
Dépôts à vue auprès des banques	25 157 199	17 862 922
Dépôts à terme < 90 jours	245 000 000	-
Total	270 157 199	17 862 922

Nant de Drance SA

Annexe aux comptes

6 Créances sur livraisons et prestations de service

CHF	31.12.2020	31.12.2019
Envers sociétés affiliées	1 817	574
Envers des tiers	242 622	4 672 390
Total	244 439	4 672 964

La comptabilisation de créances et services envers des tiers pour un montant de 231'923 CHF (2019: 4'671'385 CHF) ne l'est pas via le compte résultat.

7 Autres créances à court terme

CHF	31.12.2020	31.12.2019
Créance TVA	491 743	890 517
Impôt anticipé	185 248	195 282
Autres créances envers des tiers	-	103 060
Total	676 991	1 188 859

8 Compte de régularisation d'actif à long terme

CHF	31.12.2020	31.12.2019
Coûts de liquidation des Swaps de taux d'intérêts	30 467 019	17 451 383
Autres créances à long terme envers actionnaires	2 128 547	1 817 450
Total	32 595 566	19 268 833

Au cours des années 2015, 2016, 2018 et 2020, des Swaps, classifiés en tant que couverture, ont été liquidés. Les coûts associés sont désormais répartis dans le résultat sur la durée résiduelle initiale. La partie à court terme de 10'826'383 CHF (2019: 10'139'913 CHF) est comptabilisée au bilan dans le poste du compte de régularisation d'actif. La dissolution des coûts de règlement des Swaps de taux est activée comme les intérêts intercalaires. Cette dissolution n'a pas d'impact sur le tableau de flux de fonds.

9 Actifs financiers

CHF	31.12.2020	31.12.2019
Prêts portant intérêts envers des tiers	9 152 889	9 152 889
Total	9 152 889	9 152 889

10 immobilisations corporelles

CHF	Anlagen im Bau
Valeur au bilan au 31.12.2018	1 893 673 073
Investissements	68 403 147
Désinvestissements	-26 151 111
Intérêts activés sur dette financière	39 518 754
Prestations propres activées	2 309 445
Total 2019	84 080 235
Valeur au bilan au 31.12.2019	1 977 753 308
Investissements	21 866 562
Acomptes	23 603 338
Désinvestissements	-
Intérêts activés sur dette financière	41 772 177
Prestations propres activées	1 291 774
Total 2020	88 533 851
Valeur au bilan au 31.12.2020	2 066 287 159

Les investissements facturés, mais pas encore payés, ainsi que les investissements définis d'un montant total de 15'815'041 CHF (2019: 22'890'293 CHF), ne sont pas compris dans le tableau de financement sous versements pour investissements, car ils n'avaient pas encore d'incidence sur la trésorerie. Les investissements sont réduits de 13'000'000 CHF en raison d'une créance d'un fournisseur envers NDD, déjà comptabilisée au compte de régularisation d'actif. Les acomptes concernent un changement du plan de paiement avec un fournisseur. Dans les intérêts intercalaires activés, 10'646'873 CHF, correspondant à la dissolution de Swap de taux, ne sont pas considérés car il n'y a pas de flux financier.

En 2019, des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 26'151'111 CHF ont été transférées à Swissgrid SA. Le paiement a été effectué par des liquidités pour 9'152'889 CHF, par un transfert d'actions Swissgrid SA d'une valeur de 7'845'333 CHF et par un prêt de 9'152'889 CHF.

Le projet de construction Nant de Drance porte sur un volume global d'investissements d'env. 2'200 Mio. CHF. A la date de la clôture du bilan, le 31.12.2020, 2'077 Mio. CHF étaient investis, concessions comprises; de plus les engagements en matière d'investissements s'élèvent à env. 20 Mio. CHF. La mise en service progressive a débuté en 2019. La mise en service commerciale de la centrale est maintenant prévue pour le début 2022.

11 Immobilisations incorporelles

CHF	31.12.2020	31.12.2019
Valeur au bilan	11 177 950	11 177 950

Ce poste comprend les concessions acquises; celles-ci auront une durée de 80 ans à compter de la mise en service commerciale de la centrale.

Nant de Drance SA

Annexe aux comptes

12 Dettes sur livraisons et prestations de service

CHF	31.12.2020	31.12.2019
Envers actionnaires	555 764	1 297 836
Envers sociétés affiliées	1 035 371	136 063
Envers tiers	1 093 142	1 196 431
Total	2 684 277	2 630 330

13 Dettes financières à court terme

CHF	31.12.2020	31.12.2019
Envers actionnaires	-	45 000 000
Envers tiers	250 000 000	72 000 000
Total	250 000 000	117 000 000

Dans les dettes financières à court terme est compris un emprunt obligataire à rembourser.

14 Autres dettes à court terme

CHF	31.12.2020	31.12.2019
Envers assureurs sociaux	17 552	61 909
Total	17 552	61 909

15 Compte de régularisation de passif

CHF	31.12.2020	31.12.2019
Impôts sur le capital	1 741 592	114 962
Régularisation des livraisons et prestations de services envers actionnaires	931 427	2 603 583
Régularisation des livraisons et prestations de services envers des sociétés affiliées	3 417 212	1 933 602
Régularisation des livraisons et prestations de services envers des tiers	3 558 278	-
Régularisation d'intérêts envers actionnaires	-	10 486
Régularisation d'intérêts envers des tiers	19 570 910	17 899 638
Autre régularisation envers des tiers	710 745	3 906 076
Total	29 930 164	26 468 347

Dans l'exercice précédant, les comptes de régularisation des livraisons et prestations envers des tiers, d'un montant de 2'958'517 CHF, étaient inclus dans les autres comptes de régularisation.

16 Provisions à court terme

Une provision a été constituée au cours de l'exercice 2016 afin de couvrir le risque éventuel de l'inscription d'une hypothèque légale par un fournisseur pour un montant de 150'000 CHF. Ce litige a été tranché par le tribunal cantonal du canton du Valais en notre faveur et aucun recours n'a été interjeté. La provision pour ce cas peut donc être dissoute.

17 Emprunts obligataires

CHF	Durée	Remboursable	Taux d'intérêt	Valeur nominale	Valeur nominale
		au plus tôt	%	31.12.2020	31.12.2019
<i>Emprunt obligataire à taux d'intérêt fixe¹</i>	2013/2021	15.02.2021	1.500	250 000 000	250 000 000
Emprunt obligataire à taux d'intérêt fixe	2015/2023	23.10.2023	1.250	150 000 000	150 000 000
Emprunt obligataire à taux d'intérêt fixe	2014/2024	18.07.2024	1.750	300 000 000	300 000 000
Emprunt obligataire à taux d'intérêt fixe	2018/2025	19.08.2025	1.550	180 000 000	180 000 000
Emprunt obligataire à taux d'intérêt fixe	2016/2026	02.02.2026	2.000	240 000 000	240 000 000
Emprunt obligataire à taux d'intérêt fixe	2020/2027	25.06.2027	1.250	250 000 000	-
Emprunt obligataire à taux d'intérêt fixe	2013/2028	15.02.2028	2.375	300 000 000	300 000 000
Emprunt obligataire à taux d'intérêt fixe	2020/2029	23.05.2029	0.875	230 000 000	-

¹ Au 31.12.2020, déclaré sous le poste dettes financières à court terme

CHF	31.12.2020	31.12.2019
1-5 ans	630 000 000	700 000 000
plus de 5 ans	1 020 000 000	720 000 000
Total	1 650 000 000	1 420 000 000

18 Capital social (capital-actions)

CHF	31.12.2020		31.12.2019	
Alpiq AG, Olten	39%	136 500 000	39%	136 500 000
Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Berne	36%	126 000 000	36%	126 000 000
IWB Industrielle Werke Basel AG, Basel	15%	52 500 000	15%	52 500 000
FMV SA, Sion	10%	35 000 000	10%	35 000 000
Total	100%	350 000 000	100%	350 000 000

Le capital-actions se compose de 3'500 actions nominatives libérées dans leur intégralité (année précédente 3'500) de 100'000 CHF, chacune.

Nant de Drance SA

Annexe aux comptes

19 Réserve légale issue du capital

CHF	31.12.2020	31.12.2019
Réserve légale issue du capital	167 790 118	167 790 118

La réserve légale de 167'790'118.60 CHF issue du capital, a été reconnue par l'Administration fédérale des contributions.

Autres informations

20 Parties liées

Les transactions avec les parties liées sont comptabilisées dans le compte de résultat ou en investissement:

CHF	Parties prenantes ou organes	Sociétés affiliées	2019
Charges d'exploitation			
Direction d'exploitation et services administratifs	666 212	-	666 212
Prestations pour investissement	5 044 146	7 074 468	12 118 614
Autres charges d'exploitation	64 736	-	64 736

CHF	Parties prenantes et organes	Sociétés affiliées	2020
Charges d'exploitation			
Direction d'exploitation et services administratifs	1 086 400	-	1 086 400
Prestations pour investissement	3 455 915	8 259 125	11 715 040
Autres charges d'exploitation	336 298	20 407	356 705

21 Instruments financiers dérivés

CHF	31.12.2020			31.12.2019		
	Volume	positif	négatif	Volume	positif	négatif
Couverture de taux	-	-	-	100 000 000	-	-17 268 574
Couverture de taux	-	-	-	75 000 000	-	-3 668 174

La levée de 2 emprunts obligataires pendant l'exercice 2020 a permis de liquider les produits de couverture de taux pour un montant de 24'348'979 CHF au total.

22 Nombre de postes à temps plein

Durant l'exercice 2020, Nant de Drance avait en moyenne 7.7 postes à temps plein (année précédente 13.6).

23 Honoraires d'audit

CHF	2020	2019
Audit ordinaire	21 500	21 500
Mandats spécifiques	-	7 938
Total honoraires de la révision	21 500	29 438

24 Impôts sur le revenu

CHF	2020	2019
Impôts sur le résultat avant prise en compte des reports de pertes	-674 447	-549 518
Impact de la non-activation des reports de pertes	674 447	549 518
Impôts sur le revenu avant prise en compte des reports de pertes	-	-

Le taux d'impôt applicable sur le résultat ordinaire s'élève à 19.72% (2019: 21.4%).

Les reports de pertes non compensés s'élèvent à 22'870'545 CHF (2019: 20'259'347 CHF), dont 2'026'199 CHF (2019: 2'835'664 CHF) jusqu'à la mise en service en 2022 ne sont, probablement pas récupérables. La créance d'impôt sur le revenu différé s'élève à 4'110'083 CHF (2019: 3'728'668 CHF).

25 Evènements après la date de clôture du bilan

Un emprunt obligataire arrivant à échéance a été remboursé le 15.02.2021, sinon aucun événement, survenu après le 31.12.2020, impactant ce rapport, n'est à signaler.

A l'Assemblée générale de
Nant de Drance SA, Finhaut

Zurich, le 28 avril 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Nant de Drance SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau de financement, le mouvement des fonds propres et l'annexe (pages 10 à 18) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Eléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors

de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section «Responsabilité de l'organe de révision» du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.

Investissements dans des immobilisations corporelles

Risque Pendant l'exercice sous revue, la société Nant de Drance SA a activé un montant de CHF 101.5 mio. dans des immobilisations corporelles (annexe, chiffre 10). Les immobilisations corporelles représentent de loin la position la plus importante au sein des actifs de la société. Une activation est conditionnée par une valeur utile pouvant être utilisée pendant plus d'une période comptable. Certains critères d'activation spécifiques s'appliquent en outre aux intérêts des capitaux empruntés et aux prestations à activer. Les activités ne répondant pas à ces critères d'activation doivent être comptabilisées - avec effet - dans le résultat périodique.

Nos procédures d'audit Nous avons audité le fonctionnement des contrôles définis par Nant de Drance SA pour l'activation des charges d'investissement du système de contrôle interne. Nous avons en outre audité les critères d'activation au 31 décembre 2020 sur la base d'un échantillon orienté sur le risque pour l'accès aux immobilisations corporelles.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant la comptabilisation des investissements dans des immobilisations corporelles.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Martin Gröli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Michael Setz
Expert-réviseur agréé